

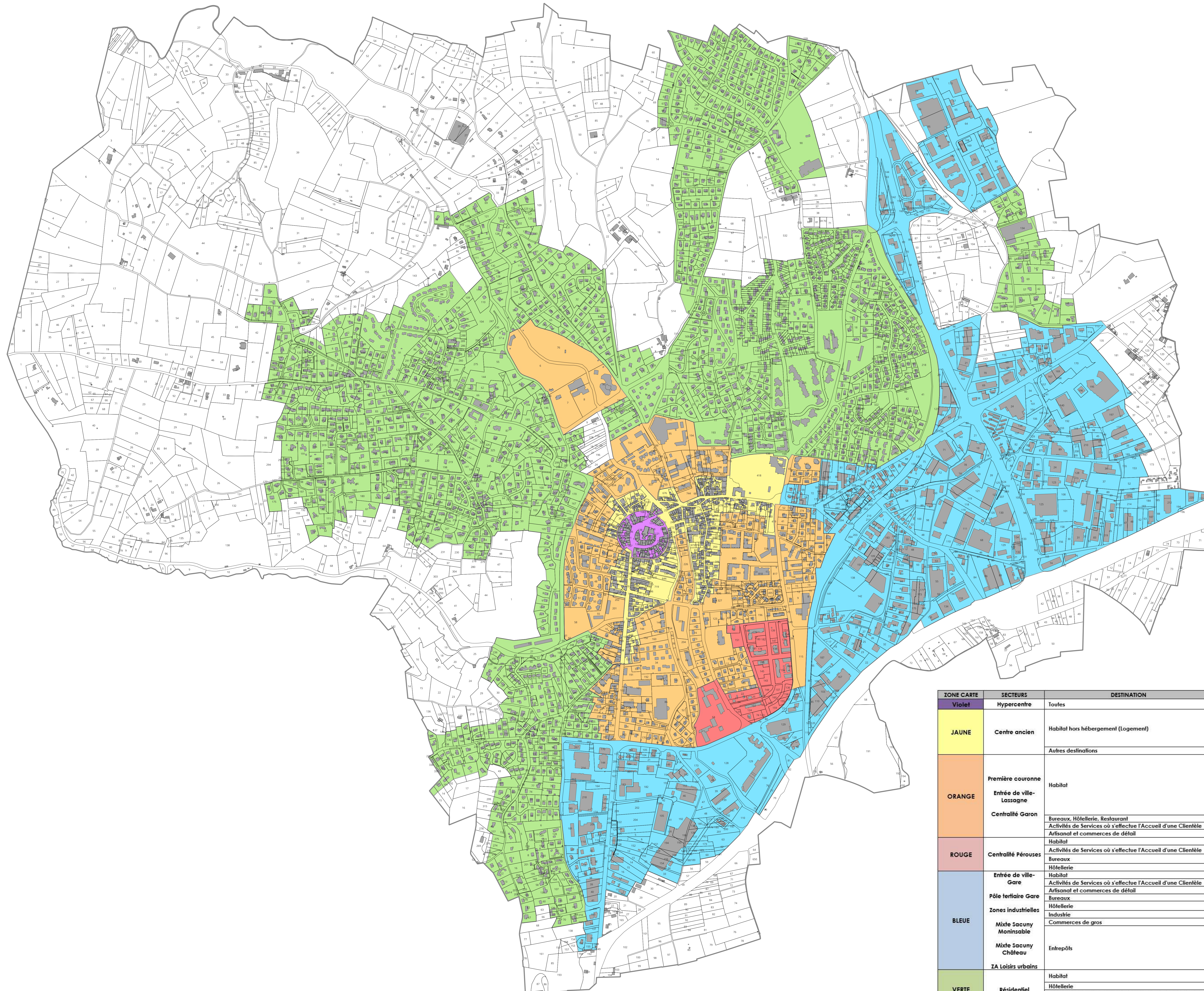
PLAN LOCAL D'URBANISME

Prescriptions surfaciques

Stationnement



Pièce n°	Approbation	Modification n°2
05-4	13 février 2020	15 mai 2024



ZONE CARTE	SECTEURS	DESTINATION	NOMBRE D'EMPLACEMENTS A CREER
VIOLET	Hypercentre	Toutes	Non réglementé
JAUNE	Centre ancien	Habitat hors hébergement (Logement)	1,5 places / logement créé dans le cadre d'une nouvelle construction (développée en extension du volume existant) arrondi à l'entier supérieur
		Autres destinations	En cas de création de plus de 2 logements dans le cadre d'une réhabilitation ou d'un changement de destination : 1 place / logement créé
ORANGE	Première couronne	Habitat	Non réglementé
	Entrée de ville-Lassagne		- 1 place de stationnement par logement dont la surface de plancher est inférieure à 35 m² - 1,5 places de stationnement par logement dont la surface de plancher est comprise entre 35 et 55 m² arrondi à l'entier supérieur - 2 places de stationnement par logement dont la surface de plancher est comprise entre 55 et 95 m² ; - 3 places de stationnement par logement dont la surface de plancher est égale ou supérieure à 95 m² + 1 place supplémentaire par tranche complète de 5 logements (visiteurs)
ROUGE	Centralité Garon	Bureaux, Hôtellerie, Restaurant	- 1 place/30 m² de surface de plancher créée.
	Centralité Pérouses	Activités de Services où s'effectue l'Accueil d'une Clientèle Artisanat et commerces de détail	- 1 place/ tranche complète de 80 m² pour constructions < 300 m² de surface de plancher créée - 1 place/ tranche complète de 40 m² pour constructions > 300 m² de surface de plancher créée
BLEUE	Entrée de ville-Gare	Habitat	- 1,5 places/logement + 1 place par tranche complète de 5 lgmts (visiteurs) arrondi à l'entier supérieur
	Pôle tertiaire Gare	Activités de Services où s'effectue l'Accueil d'une Clientèle	- 1 place/ tranche complète de 40 m² de surface de plancher créée
VERTE	Zones industrielles	Bureaux	- 1 place/ tranche complète de 30 m² de surface de plancher créée
	Mixte Sacuny Moninsable	Hôtellerie	- 1 place/ tranche complète de 30 m² de surface de plancher créée
VERTE	Mixte Sacuny Château	Artisanat et commerces de détail	- 1 place/ tranche complète de 25 m² de surface de plancher créée
	ZA Loisirs urbains	Bureaux	- 1 place/ tranche complète de 30 m² de surface de plancher créée
VERTE	Résidentiel	Industrie	- 1 place/ tranche complète de 30 m² de surface de plancher créée
		Commerces de gros	- 1 place/ tranche complète de 50 m² de surface de plancher créée
VERTE	Résidentiel	Entrepôts	- 1 place de stationnement par tranche complète de 50 m² jusqu'à 200 m² de surface de plancher créée + 1 place de stationnement supplémentaire par tranche complète de 200 m² au-delà de 200m² de surface de plancher créée.
		Habitat	- 2 places de stationnement par logement + 1 place de stationnement supplémentaire par logement (stationnement visiteurs)
VERTE	Résidentiel	Hôtellerie	- 1 place/ tranche complète de 30 m² de surface de plancher créée
		Activités de Services où s'effectue l'Accueil d'une Clientèle	- 1 place / tranche complète de 25 m² de surface de plancher créée, avec au moins 1 place par construction dédiée à cet usage
VERTE	Résidentiel	Bureaux	- 1 place / tranche complète de 25 m² de surface de plancher créée, avec au moins 1 place par construction dédiée à cet usage